

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la nouvelle déclaration de qualification de propriété de l'honorable John Ferguson, certifiée avoir été reçue par le greffier, soit considérée suffisante.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le greffier soit autorisé à recevoir des honorables Messieurs Macfarlane, Drummond et Kirchhoffer, le renouvellement de leur déclaration de qualification de propriété.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 14 septembre 1896.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Messieurs: Bain, Borden (Halifax), Bourassa, Caron (Sir Adolphe), Clarke, Davies, Davin, Flint, Foster, Fraser (Guysboro), Laurier, Lount, McNeill, Monk et Scriver; pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (18) intitulé: "Acte accordant à Sa Majesté la somme de \$446,500, nécessaire pour subvenir à certaines dépenses se rattachant aux exercices annuels de la milice durant l'année fiscale expirant le 30 juin 1897", auquel elle demande le concours du Sénat:

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain, et qu'il soit le premier item de l'ordre de ce jour.